

Avis de constitution

SOCIETE « OVERFLOW GROUP »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8EME TRANCHE,  
PRES DE LA PHARMACIE LES ARUMS, Lot 666, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/12/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OVERFLOW GROUP »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

TRANSACTIONS MOBILES MONEY  
TRANSFERT D'ARGENT  
COMMERCE GENERAL, VENTE EN GROS ET DETAIL  
DE MARCHANDISES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE 8EME TRANCHE,

PRES DE LA PHARMACIE LES ARUMS, Lot 666, Ilot 43

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KONAN ABRAHAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13446 du 15/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78908/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

